

Aux sources de la grand-parentalité gâteau (XVIII^e-XIX^e siècles)

Deux siècles de représentation politique et sociale des grands-parents

Vincent Gourdon *

Comme la maternité, la paternité ou l'enfance, la grand-parentalité a une histoire. Si le concept des « nouveaux grands-parents » émerge depuis peu dans la littérature sociologique pour décrire un certain nombre d'évolutions en cours, il convient de le mettre en perspective par rapport aux modèles antérieurs, sous peine de surévaluer les mutations récentes. Depuis des siècles, les grands-parents ont rempli des fonctions importantes dans les familles (garde des enfants, soutien en cas de veuvage). En revanche, l'image du tendre grand-parent, complice des enfants et dépourvu d'autorité, le « grand-parent gâteau » en somme, n'a pleinement émergé dans les représentations qu'au XVIII^e siècle, dans le sillage de la pensée des Lumières, avant de s'imposer au XIX^e siècle. La montée de cette figure idéalisée s'inscrit alors dans le triomphe des valeurs de la bourgeoisie et la poussée des principes libéraux, comme dans la progression d'une vision moins hiérarchisée de la famille offrant une reconnaissance grandissante à la personne de l'enfant.

Depuis peu, en France comme dans le monde anglo-saxon, les grands-parents et la grand-parentalité sont l'objet d'un réel investissement scientifique, notamment chez les sociologues (Delestre, 1991 ; Attias-Donfut et Ségalen, 1998). Ces derniers se montrent d'abord sensibles à la force des relations et aux solidarités intergénérationnelles qui se révèlent à travers les liens existant entre les grands-parents, leurs enfants adultes et leurs petits-enfants. Ce phénomène paraît invalider les théories, longtemps privilégiées, d'un isolement renforcé des ménages dans le cadre des sociétés contemporaines caractérisées à la fois par l'urbanité, la domination du travail salarié et

la montée d'une éthique individualiste.

Les observateurs mettent aussi l'accent sur l'influence des transformations démographiques qui ont touché les populations des pays industriels depuis cinquante ans, à commencer par la montée sans précédent de l'espérance de vie des adultes et l'amélioration de leur niveau de santé. Leurs premiers effets sont la croissance du nombre de grands-parents et arrière-grands-parents en vie, l'allongement de la plage de vie dans laquelle une personne est en position d'être grand-père ou grand-mère, et la fin du recouplement entre grands-parents et vieillards, dès lors que les plus jeunes d'entre eux

* Chargé de recherches au CNRS – Centre Roland-Mousnier (UMR 8596), Paris.

(aux alentours de 50-60 ans) sont souvent actifs professionnellement ou socialement et encore peu touchés par des incapacités physiques graves, contrairement à ce qui s'observait aux mêmes âges il y a un siècle.

Une rupture historique du modèle antérieur de grand-parentalité

Tous constatent que les grands-parents actuels, qui ont bénéficié de l'enrichissement des Trente Glorieuses, de l'extension de l'Etat-providence depuis la Libération et de la mise en place du système socialisé de retraites, possèdent en règle générale de conditions de vie et de possibilités de redistribution financière vers leurs descendants, réservées auparavant aux seules élites sociales. Enfin, certains soulignent que la relation des grands-parents à leurs petits-enfants prend aujourd'hui une forme très peu autoritaire, marquée par le souci du dialogue et du lien personnalisé et affectif qui s'éloigne des rôles définis traditionnellement par les hiérarchies générationnelles au sein de la famille (Attias-Donfut et Segalen, 1998).

C'est donc en postulant une large rupture vis-à-vis de ce qui prévalait dans les générations précédentes que les sociologues analysent la grand-parentalité contemporaine. Ils s'appuient d'ailleurs sur le sentiment et l'opinion exprimés par les plus jeunes générations de grands-parents qui commencent à appartenir à la génération du *baby-boom* : tout au long de leur parcours de vie, ceux-ci sont perçus comme radicalement décalés par rapport à leurs parents ou grands-parents tant sur le plan des mœurs que des valeurs, en particulier dans le milieu des classes moyennes diplômées.

Nombre d'éléments accréditent cette idée de transformation récente, à commencer par la généralisation, depuis quelques décennies, du tutoiement réciproque entre enfants et aïeuls (Delestre, 1991), la valorisation du contact physique et du

jeu en commun (Arfeux-Vaucher, 1994), ou encore le refus croissant chez les « nouveaux grands-parents » d'utiliser des termes d'appellation et d'adresse traditionnels : pépé, mamie, mémère, etc. (Attias-Donfut et Segalen, 1998). Cependant, on constate – à regret – que le modèle antérieur de grand-parentalité reste le plus souvent peu défini, soit que l'on suppose la quasi-absence des grands-parents dans les sociétés traditionnelles, soit qu'on les ramène à deux stéréotypes antithétiques n'ayant pour point commun que l'idée d'une certaine distance affective aux petits-enfants : le vieillard dépendant et en sursis, recueilli ou abandonné ; le patriarche hiératique et vénéré. Face à ces simplifications historiques, cet article entend montrer et comprendre l'émergence, dès le XVIII^e siècle, d'un modèle qui dominera les représentations de la grand-parentalité jusqu'aux dernières décennies du XX^e siècle : celui des grands-parents gâteaux (Gourdon, 2001a).

Une place importante dans les familles anciennes

Contrairement à ce qu'ont pu écrire bien des démographes et des historiens, les grands-parents avaient une place importante dans les familles anciennes. Si les travaux manquent pour l'Antiquité et la période médiévale, du moins est-il possible de montrer, soit par des techniques de simulation statistique (Le Bras, 1973), soit par reconstitution des familles à partir des registres paroissiaux et d'état civil (Gourdon, 2000), qu'à la fin de l'Ancien Régime, en France, un jeune conservait environ la moitié de ses aïeuls. Cette proportion est à peu près identique à celle des jeunes âgés, aujourd'hui, d'une vingtaine d'années.

Grands-pères et grands-mères étaient donc loin d'être absents sur le plan démographique. Pour autant, la durée de la relation qu'un enfant était susceptible d'entretenir avec eux dépassait rarement la quinzaine d'années. Ainsi, dans le Vexin normand, vers 1800, si 52,6 % des grands-parents

étaient vivants en moyenne lors de la naissance d'un enfant issu d'un premier mariage, ils n'étaient plus que 30,7 % et 10,4 % quand ce dernier atteignait respectivement 10 ans et 20 ans. *A fortiori*, devenir arrière-grand-parent, à l'image de Louis XIV, était exceptionnel jusqu'au XX^e siècle.

En l'absence d'une forte mortalité différentielle selon les sexes avant la seconde moitié du XIX^e siècle (Bourdelaïs, 1993), la différence de survie entre grands-pères et grands-mères ou entre aïeuls des deux branches tenait essentiellement à l'écart d'âge au mariage entre hommes et femmes : elle était donc relativement réduite, sauf dans des milieux spécifiques, l'aristocratie et la grande bourgeoisie, où une large différence d'âge entre conjoints était – et reste – valorisée (Grange, 1996).

Des grands-parents protecteurs

Beaucoup de ces grands-parents, on s'en doute, devaient être dans une santé précaire, ce qui ne leur permettait pas d'agir fortement dans le cercle familial. Mais les quelques témoignages autobiographiques du XVIII^e siècle dont on dispose, tels ceux du vitrier parisien Jacques-Louis Ménétra (Roche, 1982) et de l'artisan ébénier du Maine, Louis Simon (Fillon, 1984), montrent qu'il n'en était pas toujours ainsi. Ce dernier rappelle que c'est son aïeul paternel et parrain – Pierre Simon – qui lui a fait connaître l'histoire de son village et lui a appris à chanter aux offices, permettant ainsi à Louis Simon de lui succéder à la place de sacristain de la paroisse. Quant à Jacques-Louis Ménétra, orphelin de mère et doté d'un père au tempérament sanguin et de surcroît remarié, il a été hébergé, protégé et éduqué par sa grand-mère maternelle – M^{me} Marseau – qui l'adorait et lui a offert ses lettres de maîtrise avant de subventionner, en partie, son Tour de France.

Bien des autobiographies évoquant la société française du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle signalent à leur tour cette habituelle fonction protectrice

des grands-parents en cas de décès de la mère ou du père, que le Code Napoléon a d'ailleurs entérinée en considérant le grand-père comme tuteur légitime en l'absence de parents (article 402). On peut citer Jean-Paul Sartre (*Les mots*, 1963) ou le fondateur du *Figaro*, Hippolyte de Villemessant (*Mémoires d'un journaliste*, 1867), tous deux orphelins de père, recueillis avec leur mère, l'un à Paris chez les grands-parents maternels, « Karl et Mamie » Schweitzer, l'autre près de Blois, au château de l'aïeule paternelle, M^{me} de Saint-Loup, ou encore à l'instituteur Paul Buessard qui, devenu veuf vers 1830, demanda à sa propre mère de le rejoindre chez lui à Passy pour s'occuper de ses enfants (*Etude sociale établie par ma biographie*, 1854).

Les mères abandonnées – celle du poète Béranger, par exemple (*Ma biographie*, 1857) – ou les filles-mères faisaient aussi appel aux grands-parents pour élever leur progéniture, surtout dans les milieux populaires où elles étaient évidemment contraintes de travailler pour survivre : le célèbre modèle Kiki de Montparnasse, née bâtarde en 1901 dans un village bourguignon et dont la mère était partie travailler à Paris, fut ainsi confiée jusqu'à l'âge de 12 ans à sa grand-mère, qui élevait déjà cinq autres petits-enfants illégitimes, dont trois orphelins (*Souvenirs*, sans date).

Des contacts fréquents entre enfants et aïeux

Mais les grands-parents ne côtoyaient pas uniquement leurs petits-enfants en cas de crise familiale ou de travail maternel extérieur au foyer. Dans la France rurale du sud de la France et d'Alsace, où la prédilection allait de l'époque moderne jusqu'au début du XX^e siècle aux ménages complexes (Collomp, 1991), la plupart des enfants cohabitaient à un moment donné de leur jeunesse avec un aïeul ou un bisaïeul. Dans les ménages-souches pyrénéens observés par Frédéric Le Play et ses disciples, l'aïeul ou le bisaïeul était souvent le chef de famille

(Le Play et *al.*, 1994). Cette corésidence concernait 34,8 % des enfants âgés de 0 à 4 ans dénombrés à Laguiole (Aveyron) en 1691, et 45,8 % d'entre eux à Nogaret (Haute-Garonne) en 1838 (et encore 37,5 % au recensement de 1906).

Dans les villages de la moitié nord de la France et en ville, l'idéal était la famille nucléaire et l'autonomie des générations adultes. La cohabitation entre aïeuls et petits-enfants formait l'exception, souvent rendue nécessaire par un décès parental, un abandon de la mère, une mobilité professionnelle des parents ou encore la dégradation physique d'un des grands-parents. Mais les conditions d'une large sociabilité et d'une influence éducative des ascendants étaient garanties par la proximité géographique. Ainsi, dans le village seine-et-marnais de Samoï-sur-Seine en 1836, 12 seulement des 302 enfants âgés de 0 à 14 ans recensés (4 %) vivaient avec un grand-père ou une grand-mère, mais 190 (62,9 %) possédaient au moins un aïeul dans la commune (Gourdon, 2001b).

En ville, le voisinage familial était tout aussi recherché. Comme l'ont montré divers travaux sur les familles bourgeoises du XIX^e siècle à Paris, Marseille, Rouen ou encore Versailles (Lévy-Vroelant, 1988), leurs membres aimaient à résider dans le même quartier, voire dans des immeubles familiaux dont les appartements étaient répartis entre les différents ménages apparentés, au gré, si possible, des évolutions du cycle de vie de chacun d'entre eux. A Marseille, en 1866, le 24 cours Bonaparte accueillait les sièges de la compagnie de navigation Bazin, et 19 personnes de cette famille étaient réparties en quatre ménages : 11 petits-enfants vivaient dans le même immeuble que deux de leurs aïeuls (Caty et Richard, 1986).

Longtemps adeptes des ménages communiens intergénérationnels – au château ou dans l'hôtel urbain – en raison de la force particulière du sentiment lignager qui les animait, les familles

nobles se sont ralliées, sous la Monarchie de Juillet, à ce modèle bourgeois qui permettait de définir un nouvel équilibre entre appartenance familiale et autonomie des générations (Brelot, 1992).

Les Lumières ou l'émergence de la grand-parentalité gâteau

Dans ce contexte de présence fort ancienne des grands-pères et grands-mères et de diversité – tant sociale que locale – de leurs modalités d'action au sein des familles, à la fin du XVIII^e siècle s'est affirmée une vision neuve de la grand-parentalité : les grands-parents gâteaux. Ce modèle ne doit pas son développement à une transformation démographique majeure – même si la légère montée de l'espérance de vie adulte dans la seconde moitié du XVIII^e siècle a sans doute joué son rôle – ou à une évolution sensible des pratiques familiales. On ne peut donc comprendre cette soudaine promotion des tendres grands-parents qu'en la replaçant d'abord dans le champ de l'histoire des représentations, en l'occurrence en la reliant à une mue culturelle fondamentale, le mouvement des Lumières.

Avant les années 1750-1760, rares sont les textes qui abordent le thème des grands-parents. Dans la littérature profane, en particulier dans le théâtre, la vieillesse est généralement traitée sous un angle négatif à travers les personnages du « barbon » (père, oncle ou tuteur, mais non grand-père) ou de la vieille ridicule, plus ou moins tyranniques pour leur entourage et finalement bernés. Les enfants ou pupilles en lutte contre les prétentions autoritaires de leurs pères, mères ou tuteurs, trouvent du soutien auprès de leurs domestiques, oncles ou tantes, jamais de leurs grands-parents. Dans *Tartuffe*, M^{me} Pernelle – une des seules aïeules du théâtre classique – soutient l'hypocrite dévot jusqu'au bout contre ses petits-enfants, dont elle dit d'ailleurs « *pis* » que « *pendre* » dans la première scène de la pièce.

Quant aux œuvres religieuses s'intéressant à la bonne vieillesse, comme l'a montré David Troyansky (1992), elles prônent en cette période de domination du mouvement de la réforme tridentine, un modèle de retrait « augustinien » du monde (1). Le dernier âge est celui de la dévotion et du retour à Dieu, en vue d'assurer le salut personnel. Le chrétien doit s'éloigner – matériellement ou en esprit –, des remous et des affections terrestres, donc des créatures – y compris les membres de sa famille –, qui le détournent du véritable « Bien », Dieu.

Les textes définissant le modèle familial chrétien, telle *La famille sainte* de Jean Cordier en 1643, ne s'intéressent pas non plus à la grand-parentalité. La famille est définie à partir de la figure éminente du père, vicaire de Dieu dans son foyer et, à son image, maître incontesté et aimant de ceux qui dépendent de lui et dont il répond devant le Seigneur : son épouse, ses enfants, ses domestiques.

On saisit combien la rupture est forte lorsque surgit, vers 1760-1770, la vogue des tendres aïeux dans les productions culturelles françaises : le théâtre, avec *Le père de famille* de Diderot (1761) ; la peinture, en particulier celles de Greuze (1725-1805), d'Etienne Aubry (1745-1781) et de Philibert-Louis Debucourt (1755-1832) ; les estampes qui représentent pour la première fois des grands-parents dans la décennie 1770 (Sanciaud, 1996) ; voire la poésie, puisque Nicolas de Chamfort reçoit, en 1764, le prix de l'Académie française pour son *Épître d'un père à son fils sur la naissance de son petit-fils*.

Cette mode s'inscrit alors dans deux axes de la pensée des Lumières. Le premier, la sécularisation des valeurs, se traduit par la contestation de la version augustinienne de la vieillesse et la promotion d'une vision apaisée et terrestre, dans laquelle les joies familiales forment la meilleure des « consolations » du dernier âge. L'esprit des Lumières, dont témoignent par exemple les *Lettres sur la vieillesse* de J.-F. Meister (1810) ou le

portrait flatteur par M^{me} de Staël des dernières années de son père Necker (*Du caractère de M. Necker et de sa vie privée*, 1804), prône ainsi une reposante retraite à la campagne, en compagnie d'amis ou de parents dévoués – singulièrement de petits-enfants –, retraite studieuse (lecture, jardinage) et sociable dont les sources d'inspiration non chrétienne sont, à l'époque, deux essais de Cicéron, le *De Senectute* et le *De Amicitia* (Troyansky, 1992).

Nouvelle vieillesse, nouvelle paternité

Le second axe n'est autre que l'intense réflexion critique sur la paternité (et le principe d'autorité) engagée par de nombreux philosophes et écrivains des Lumières, réflexion à double niveau qui intéresse la définition du bon fonctionnement familial mais interroge, au-delà, les fondements idéologiques de la monarchie absolue, dès lors que le Roi se définit lui-même comme le père de ses sujets (Hunt, 1993).

Des œuvres telles que *Le père de famille* de Diderot ou, peu après, *Lucie ou les parents imprudents* (1772) – écrite par un futur membre de la Convention et du Comité de salut public, Jean-Marie Collot d'Herbois – dépeignent ce que doit être une paternité « selon la nature ». Le père, qui ne se définit plus en premier lieu par sa puissance mais par sa mission envers sa progéniture, y est présenté comme un éducateur bienveillant et affectueux, soucieux de réaliser le bonheur de ses enfants plutôt que les obliger à répondre aux attentes sociales de leur lignée, et conscient de la durée limitée de sa tâche (donc de son pouvoir) qui s'achève avec leur accès à la majorité, c'est-à-dire leur passage de l'état de sujet à celui d'être autonome.

Très éloignée du patriarcat autoritaire et « dénaturé » que ces auteurs comparent au tyran et contestent comme modèle du pouvoir monarchique, cette paternité libérale débouche logiquement sur la mise en

(1) A partir du XVI^e siècle et, pour le moins, jusqu'au XVIII^e, l'Eglise catholique définit une pastorale exigeante et pessimiste – dite tridentine, par référence au concile de Trente (1545-1563) où s'enclenche la Réforme catholique – qui accentue à l'extrême l'opposition entre le Ciel et le Monde, hanté par le péché et le diable, et la distance entre la perfection divine et la condition humaine. Dans ce cadre, le salut individuel – toujours présenté comme incertain et menacé par les manœuvres de Satan – suppose une conversion individuelle et profonde de l'âme qui passe par le mépris et le retrait (matériel ou spirituel) du Monde.

avant de tendres grands-papas, aimés, respectés et choyés par des enfants et petits-enfants reconnaissants, mais refusant toute soumission. A l'image de M. d'Orbesson (*Le père de famille*, Diderot), le père qui désirait user d'autorité en matière matrimoniale cède en définitive à la pression de ses enfants : il évite le conflit, voire la rupture et une solitude redoutée, au profit d'une vieillesse que les jeunes amants lui décrivent sous les traits enchanteurs d'une vie passée à savourer leurs soins dévoués, et la compagnie douce et joyeuse de ses futurs petits-enfants.

Les grands-parents gâteaux, idéal familial du XIX^e siècle

A partir de cette thématique contestataire du XVIII^e siècle, le siècle suivant élaborera tout un imaginaire faisant de la grand-parentalité gâteau une figure forte de l'idéal familial de l'époque. Loin d'obéir à une logique autonome, la présentation des grands-parents ne se comprend, en effet, qu'en la rapportant aux divers modèles familiaux que les auteurs entendent défendre et à la promotion, quant à elle universelle, de la valeur « Famille » qui est une des marques du XIX^e siècle.

Ainsi, les tendres et désarmés grands-pères et grands-mères deviennent des personnages centraux de la littérature enfantine qui se développe à partir des années 1830, mais aussi des stéréotypes récurrents du théâtre de boulevard davantage destiné à un public adulte. Entre 1801 et 1850, ce sont au moins treize pièces qui évoquent, par leur seul titre, ce mythe de plus en plus envahissant (par exemple *Le grand-papa Guérin*, de MM. Laurencin et de Cey en 1839 ou *Un cœur de grand-mère*, d'Amédée de Beauplan en 1846).

Une image particulièrement homogène et partagée se dégage de ces œuvres (2), celle d'êtres proches des enfants, à la fois amis dévoués et passionnés, confidentes bienveillants, avocats protecteurs voire complices des jeunes face aux parents

lorsque l'enjeu ne touche pas à l'essentiel, image valorisante que cristallisera Victor Hugo dans les poèmes les plus œcuméniques de son *Art d'être grand-père*, dont la publication en 1877 inspirera d'autres ouvrages éponymes dont celui d'Amélie Perronet en 1883.

La promotion de l'enfant par le biais des grands-parents

La figure idéalisée des bons grands-parents participe pleinement à la promotion de l'enfant dans la famille et la société du XIX^e siècle, à une reconnaissance croissante de ses capacités d'autonomie et de ses besoins psychologiques. Toujours présentés comme des adeptes du dialogue, de la bienveillance, du pardon ou, pour le moins, de l'adoucissement de la sanction (sans pour autant remettre en cause l'autorité légitime des parents) plutôt que du châtement (punition corporelle ou reniement) et de l'obéissance aveugle, pour nombre d'écrivains, de théoriciens de la famille (Ernest Legouvé) ou de pédagogues, les bons aïeux symbolisent ainsi l'aspiration à un système familial fondé davantage sur l'affection que sur le principe d'autorité, et le souci d'un plus grand égalitarisme familial.

Les grands-parents ont ainsi un rôle éducatif positif mais néanmoins complexe. Leur présence est largement souhaitée, d'abord en raison de son caractère équilibrant vis-à-vis de l'autorité parentale – surtout dans les familles bourgeoises où le contact amical avec de jeunes camarades, voire avec les domestiques, est vu d'un œil méfiant –, mais aussi parce que, de les cotoyer, les enfants sont censés renforcer leur esprit de famille.

La littérature enfantine ou scolaire, par exemple *Vacances chez le grand-père* d'Ermanche Reclus (1895), se plaît à raconter les jeudis sans école, les repas dominicaux et surtout les congés scolaires d'été passés au foyer du grand-père ou de la grand-mère, durant lesquels les jeunes sont censés se ressourcer, si possible avec

(2) Hors le cas des aïeux nobles et populaires qui fonctionnent comme repoussoir idéologique, on ne peut être que frappé par l'unanimité de la présentation positive de la grand-parentalité au XIX^e siècle, encore plus marqué peut-être que celui de la maternité à la même période. Cette absence de critiques provient en large partie, on l'aura compris, du fait que, dans les œuvres, les personnages grands-parentaux ont toujours une dimension d'exemplarité permettant d'illustrer l'excellence du modèle familial ou social que chaque auteur entend défendre.

des cousins, dans une atmosphère morale dont la salubrité est garantie par le confinement familial et la localisation généralement rurale du lieu d'accueil.

Des limites au rôle éducatif des aïeuls

Cette implication grand-parentale doit cependant savoir se cantonner à de strictes limites et ne jamais empiéter sur la responsabilité et l'autonomie des parents. La célèbre éducatrice M^{me} Campan note, dans le *Manuel de la jeune mère* (1828), que la tendresse incontrôlée des aïeuls peut parfois être un danger pour l'éducation des enfants, en ce qu'elle risque de lézarder le sentiment d'unité morale du monde adulte et de pousser à une catastrophique contestation :

« Les contradictions des grands-parents sont aussi fort à redouter. Leur tendresse pour ces petits êtres dont le bonheur présent les occupe exclusivement tient toujours de la faiblesse ; ils manquent de courage lorsqu'il s'agit de préparer un avenir dont ils ne jouissent pas, et les enfants sont singulièrement habiles à observer tout ce qui les concerne. [...] S'il est important de réprimer devant les enfants les plus légers signes d'improbation, à plus forte raison doit-on éviter de discuter en leur présence aucun des points relatifs à leur éducation ».

Les auteurs catholiques dénoncent avec véhémence les « enfants gâtés » et rappellent la mission sacrée que Dieu a assignée aux seuls parents en leur confiant une progéniture. Ils sont les plus vigoureux à mettre en garde contre le laxisme « naturel » des grands-parents qui menace la formation de l'âme juvénile, donc le salut futur des enfants comme celui des parents qui en ont la charge.

Ce rôle éducatif mitigé des grands-parents au sein des ouvrages du XIX^e siècle se retrouve dans le caractère limité des savoirs qu'ils sont censés transmettre à leurs petits-enfants. Sur le plan de l'instruction, les mères pour les filles et sur-

tout l'école font désormais fonction de dispensateurs indispensables et presque uniques. Dans les abécédaires, l'image de la grand-mère apprenant à lire à ses petits-enfants disparaît au cours du siècle (Le Men, 1984). Geneviève Arfeux-Vaucher (1994) note aussi l'absence du thème de l'instruction par les aïeuls dans la littérature scolaire des années 1880-1930.

En revanche, grands-pères et grands-mères sont encouragés à participer en position de modestes auxiliaires de l'école, par exemple, en jouant les répétiteurs bienveillants des leçons, en donnant des livres instructifs, en préparant des devoirs de vacances pour les congés d'été, ou encore en offrant des récompenses aux élèves méritants, à l'image de l'aïeul d'un poème de Simon Pocachard à la Belle Epoque qui promet le permis de chasse à ses petits-fils « *s'ils passaient tous deux en tête de leur classe* » (*Grand-père. Poèmes*, sans date).

La transmission d'une mémoire et des valeurs

Toutefois, l'éducation consiste aussi à transmettre une mémoire ou des valeurs, et sur ce point les grands-parents sont largement mis en avant aux côtés des parents par les auteurs de toutes tendances idéologiques. Conformément à la vision très sexuée des rôles sociaux et des savoirs qui domine le monde bourgeois du XIX^e siècle, le grand-père fait souvent figure de dépositaire des idéaux philosophiques et civiques – on ne compte plus le nombre d'œuvres qui le présentent en patriote acharné, ancien volontaire de l'an II ou ex-grognard de Napoléon – tandis que les grands-mères sont décrites comme le conservatoire des savoirs propre à la famille et au foyer, vectrices de la mémoire familiale et gardiennes des vertus féminines éternelles ou des valeurs religieuses traditionnelles.

On ne s'étonnera guère de constater que cette image fleurit en premier lieu dans

les très conservateurs manuels de civilité destinés aux jeunes filles de la bourgeoisie ou de l'aristocratie, ou dans la littérature catholique d'inspiration réactionnaire. A la fin du Second Empire, la comtesse de Ségur se met ainsi en scène avec ses quinze petits-enfants dans des ouvrages catéchétiques à succès, *Évangile d'une grand-mère* (1866) ou *Bible d'une grand-mère* (1869).

Une figure bourgeoise

On ne saurait comprendre la victoire de la grand-parentalité gâteau dans les représentations du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle sans la mettre en relation avec l'affirmation de la bourgeoisie et la domination de plus en plus exclusive de ses valeurs, à commencer par la recherche d'un équilibre entre individualisme et esprit de famille, entre autonomie des générations et sens de leur continuité. Le bon grand-père, par exemple, est souvent présenté dans les œuvres littéraires (notamment dans *Le roman d'un brave homme* d'Edmond About), les discours politiques et les autobiographies comme le point d'origine de la dynastie bourgeoise, celui à partir duquel, par le travail et la vertu, s'est enclenchée l'ascension sociale de la famille. Le grand-père incarne ainsi une fluidité sociale par étape générationnelle qui, en réconciliant héritage et mérite, est au cœur de l'identité bourgeoise du XIX^e siècle (Daumard, 1991).

Les codes de savoir-vivre – dont le succès ne se dément pas durant cette période et qui s'adressent d'abord à une clientèle de petite et moyenne bourgeoisie – sont aussi l'un des lieux d'expression privilégiée de ce souci d'équilibre. Lorsqu'ils évoquent les cérémonies où la famille bourgeoise s'autocélèbre, par exemple lors des fêtes calendaires, ces ouvrages aiment à placer les grands-parents au cœur du rite, mais en insistant surtout sur le lien de complicité qui les unit à leurs petits-enfants.

Quand ils abordent la visite du jour de l'An qu'un enfant doit toujours faire prioritairement auprès de ses aïeux par respect des hiérarchies familiales, les auteurs de codes, telles la baronne Staffe en 1889, mettent de plus en plus l'accent sur le cadeau que l'enfant reçoit en récompense de son geste, et de moins en moins sur la marque d'allégeance que cette visite traduit à l'origine. En somme, la relation de plus en plus affective entre les deux générations extrêmes symbolise parfaitement les principes sur lesquels la bourgeoisie entend construire la famille, famille dont le bonheur et l'entente proclamés sont la preuve de l'excellence des valeurs bourgeoises.

Les oppositions entre bourgeoisie et aristocratie

Pour de nombreux observateurs, théoriciens de la famille (tel Paul Janet dans *La famille. Leçons de philosophie morale* en 1855) ou écrivains (par exemple, Victor Hugo dans une pièce méconnue de 1865 intitulée *La grand-mère*), les tendres grands-parents de la bourgeoisie s'opposent d'ailleurs à leurs homologues caricaturés de l'aristocratie, et participent d'une lutte symbolique entre classes à travers l'imaginaire familial.

Le grand-père bourgeois est toujours décrit comme un être vertueux, digne d'inspirer le respect, l'amour et l'attention de ses petits-enfants et récoltant, dans une vieillesse sereine et confortable, les fruits d'une vie exemplaire au service des siens. En revanche, dans les premières décennies du XIX^e siècle, l'aïeul de l'aristocratie fait souvent figure de contre-modèle archaïque. Obsédé par les ambitions de son lignage, prêt à leur sacrifier les aspirations de ses descendants, absolument imperméable à tout mouvement du cœur, autoritaire et froid, c'est un être « contre nature » qui ne peut que susciter la rébellion de ses enfants et petits-enfants et qui détruit l'harmonie familiale au lieu de la renforcer.

Quant à la grand-mère noble, à l'image de M^{me} d'Espaly dans *Grand-mère et bonne-maman* de Jacques Fernay en 1895, elle est souvent dépeinte sous les traits d'une mondaine ambitieuse, oublieuse de sa vocation maternelle et familiale, au contraire des grands-mamans dévouées de la bourgeoisie, dont le châtement sera en définitif une mort solitaire et sans soutien affectif de ses enfants et petits-enfants

L'aïeul populaire, un être maltraité, méprisé par ses descendants

Les grands-parents du peuple ne sont guère mieux lotis dans la littérature bourgeoise du XIX^e siècle. Ce n'est plus alors « l'orgueil de la race » (Paul Janet) stigmatisé chez les nobles qui sert d'angle d'attaque des couches populaires mais, au contraire, le manque supposé de sens de la famille et l'absence d'affection entre parents proches. L'aïeul populaire, déjà régulièrement décrit comme physiquement épuisé par le travail et la misère, sera en outre dépeint comme un être maltraité, méprisé et contraint de subir une pénible et humiliante cohabitation avec des descendants odieux, ingrats et avides, à l'image du grand-père Driscoll dans *Sans famille* d'Hector Malot ou du père Boyer, dans la nouvelle « *Un roi Lear de village* » d'Ernest Legouvé (1867) qui, bientôt relégué par sa bru dans un « fournil » dépourvu de lit, finit par se pendre. Le contraste avec le portrait littéraire des grands-parents bourgeois, indépendants, adorés de leurs proches et ne portant en guise de signes de leur vieillesse que des stigmates peu contraignants voire valorisés tels les cheveux blancs, les lunettes ou une canne, illustre la supériorité de la famille bourgeoise et des valeurs qu'elle véhicule.

Mais la victoire du modèle de la grand-parentalité « gâteau » s'inscrit aussi dans la progression des idéaux politiques libéraux puis républicains au XIX^e siècle, qui contiennent une vision contractualiste de la famille et de la cité. Comme au XVIII^e siècle, la définition de la bonne paternité

engage dans cette période celle de l'autorité familiale et, derrière, celle de la légitimité politique. Pour tous, la famille est le modèle – ou du moins la métaphore – de la cité, et les principes régissant la première doivent naturellement s'appliquer dans la seconde.

Or, après la Révolution française et surtout la Terreur, émerge, en réaction, tout un courant de pensée – pour l'essentiel parmi les théoriciens catholiques – qui entend nier les principes individualistes dans la sphère politique et repousser la philosophie contractualiste des Lumières. Tel Louis de Bonald, ses représentants en appellent à rétablir une vision holiste et hiérarchique de la famille et de la société (Sirinelli, 1992), construite autour d'une figure paternelle à l'autorité absolue et pérenne (image de celle de Dieu et du Roi), à laquelle doivent se soumettre les volontés des sujets (épouse, enfants). Dans ce courant, les grands-parents ne peuvent être pensés qu'à travers le modèle du patriarche antique et, plus encore, biblique, qui commande à ses enfants et petits-enfants, et non comme des grands-parents gâteaux. Renouvelant sous le Second Empire les substrats théoriques de la pensée contre-révolutionnaire par le biais de ses enquêtes sociologiques dans les familles pyrénéennes, Frédéric Le Play (3) en arrive lui aussi à idéaliser les aïeuls, chefs de la maison, qui symbolisent la pérennité de l'autorité paternelle et donc le refus de l'individualisme honni (Le Play et al., 1994).

Les grands-parents tendres : idéal politico-familial des libéraux

A l'inverse, les auteurs de conviction libérale font des grands-parents tendres et désarmés un idéal politico-familial et s'en prennent aux rêveries patriarcales qu'ils trouvent dépassées dans un siècle où ils sentent irrésistiblement monter le principe de la liberté de l'individu dans le système familial et le monde social. En 1855, le philosophe Paul Janet affirme avec force que la famille s'appuie sur les

(3) Comme les premiers théoriciens contre-révolutionnaires, mais en s'appuyant sur une démarche qui se veut « positive » et en admettant le bien-fondé de certaines libertés (Arnault, 1993), Frédéric Le Play considère qu'il faut sauver la famille et l'État des « ravages » de l'individualisme révolutionnaire, en rétablissant le sens de l'autorité et des hiérarchies naturelles. Il met en particulier l'accent sur le respect des hiérarchies générationnelles dans la famille et sur le devoir de patronage des élites.

principes d'autonomie des adultes et d'affection, non sur la puissance absolue du père, grand-père en puissance :

« *Le despotisme patriarcal détruit la vraie idée de la famille. Car, selon cette idée, chaque père de famille est responsable de sa famille propre. L'homme devient indépendant et libre par cela seul qu'il est chef de famille. Autant de têtes de familles, autant de familles. En effet, le principe de l'autorité paternelle est fondé, d'une part, sur l'impuissance de l'enfant, de l'autre, sur le lien étroit, intime et tout particulier qui l'unit au père, lien qui seul peut être la raison et la justification d'une dictature aussi imposante et aussi terrible, celle qui livre une âme à la discrétion d'une créature humaine. Or ces deux considérations cessent de s'appliquer à l'aïeul* ».

Des figures de contestation de la puissance paternelle absolue

L'aïeul sera donc aimé et vénéré, mais non obéi, car la mission paternelle (par extension, celle du pouvoir souverain) a un terme et des limites, puisqu'elle ne se justifie que par la protection de l'enfant encore mineur. Au niveau politique, cela implique que l'autorité ne tire pas sa légitimité d'un principe supérieur, mais de l'intérêt des sujets eux-mêmes, aspirant logiquement à l'autonomie. Ce lien puissant entre grand-parentalité « gâteau » et imaginaire politique est exalté avec talent dans l'*Art d'être grand-père* que Victor Hugo publie en 1877 alors qu'il mène la lutte pour l'amnistie des Communards. Le bon grand-papa indulgent et soumis à ses petits-enfants s'oppose de manière limpide aux figures monarchistes et bonapartistes de la paternité et de l'autorité politique : « *Je suis grand-père sans mesure. [...] Pas raisonnable enfin. C'est terrible. Je règne / Mal, et je ne veux pas que mon peuple me craigne /* », écrit-il dans le poème « Enfants gâtés », l'un des plus explicitement polémiques.

Ainsi conçus comme des figures de contes-

tation de la puissance paternelle absolue, d'autant plus plausibles qu'ils bénéficient d'une idéalisation presque universelle, les tendres et bienveillants grands-parents sont aptes à être instrumentalisés par ceux qui, de plus en plus nombreux, désirent abaisser la place du père-chef de famille dans le système juridique mis en place par le Code Napoléon. A la suite d'une argumentation développée par le juriste Charles Demolombe dans ses *Cours de Code civil* (1850), la Cour de cassation, par un arrêt de principe, reconnaît en 1857 le droit de visite des grands-parents contre l'avis du père, pourtant reconnu auparavant comme le porte-parole incontestable des intérêts de l'enfant.

Par le biais des grands-parents, la forteresse juridique qui soumettait légalement l'ensemble des membres de la famille à la seule volonté du père commence à s'effriter. De manière nouvelle, la justice – donc l'Etat – s'immisce comme garante suprême des intérêts individuels du mineur, désormais clairement clivés de ceux du groupe familial incarné par le père. Ce rééquilibrage au sein du triangle Père-Enfant-Etat, impliquant une redéfinition de la fonction paternelle, ne fera que s'accroître sous la III^e République en s'étendant à d'autres dimensions (l'Ecole notamment).

De nouveaux grands-parents ?

De la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle, pour des raisons multiples et complexes, un certain stéréotype de grands-parents et une modalité particulière de grand-parentalité se sont imposés. L'image des aïeuls vieillissants, tendres et impuissants, portant lunettes ou canne, passant une douce retraite méritée dans un cadre rural et traditionnel où ils reçoivent leurs petits-enfants en vacances, se déploie progressivement avant d'envahir toutes les productions culturelles.

Les dernières décennies du XX^e siècle ont été marquées par un éloignement vis-à-vis

de cet imaginaire, et on voit émerger, aujourd'hui, de nouvelles représentations – surtout dans la production cinématographique ou la publicité – où les grands-parents sont plus urbains, plus dynamiques (voire sportifs), moins physiquement marqués par les stigmates de la vieillesse, suivant en cela les grands mouvements de la société française et occidentale.

La vision antérieure de la grand-parentalité correspondait en partie à une conception à la fois sublimante et marginalisante de la vieillesse, qui s'écarte à présent des aspirations des grands-parents récents et de ceux qui les suivent. Ceux-ci ont tendance à refuser de se cantonner dans des rôles ou identités hérités ou préétablis, y compris lorsqu'ils bénéficient d'une indéniable valorisation. Ils sont notamment réticents vis-à-vis d'une inscription dans une image identitaire qui semble les placer dans une position familiale déterminée, somme

toute excentrée et aliénante, et les incorporer dans le groupe des « vieux », et préfèrent souvent se reconnaître dans le modèle émergent des « nouveaux grands-parents » qui s'appuie sur des logiques inverses.

Mais cet éloignement vis-à-vis du modèle de la grand-parentalité gâteau n'est que relatif. Bien des exemples, notamment dans la littérature enfantine contemporaine, montrent que la prédilection pour les gentilles grands-mères à tarte et confiture ou les bons vieux grands-pères jardiniers et conteurs ne s'est pas éteinte. En outre, ce serait oublier que l'idéal de proximité affective intense, d'autonomie et de déhiérarchisation dans les relations entre générations, qui constitue l'une des aspirations centrales des grands-parents d'aujourd'hui, était au cœur du modèle de la grand-parentalité gâteau depuis deux siècles, et en expliquait même largement le succès.

Références bibliographiques

- Arfeux-Vaucher G., *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, Paris, Imago, 1994.
- Arnault F., *Frédéric Le Play. De la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.
- Attias-Donfut C. et Segalen M., *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- Bourdelaïs P., *L'âge de la vieillesse*, Paris, Odile Jacob, 1993.
- Brelot C.-I., *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1871*, Paris, Belles-Lettres, 1992.
- Caty R. et Richard E., *Armateurs marseillais au XIX^e siècle*, Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, 1986.
- Collomp A., *Les formes de la famille. Approche historique*, in *La famille. L'état des savoirs* (sous la dir. de Singly F. de), Paris, La Découverte, 1991.
- Daumard A., *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991.
- Delestre A., *Grands-parents et petits-enfants aujourd'hui*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991.
- Fillon A., *Louis Simon étaminier, 1741-1820, dans son village du Haut-Maine au siècle des Lumières*, Le Mans, CUEP, 1984.
- Gourdon V., *Les grands-parents absents de la famille traditionnelle ? Les aïeuls dans la région de Vernon vers 1800*, in *De l'usage des seuils. Structures par âge et âges de la vie* (sous la dir. de Bideau A., Bourdelaïs P. et Legaré J.), Paris, Société de démographie historique, 2000.
- Gourdon V., *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2001a.
- Gourdon V., *Voisinage et parenté dans la société rurale traditionnelle : le cas des grands-parents et des petits-enfants au XIX^e siècle à Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, in *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états* (sous la dir. de Guillaume P.), Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2001b.
- Grange C., *Les gens du Bottin Mondain, 1903-1987*, Paris, Fayard, 1996.
- Hunt L., *The Family Romance of the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1993.
- Le Bras H., *Parents, grands-parents, bisaïeux*, *Population*, 1973, n° 1.
- Le Men S., *Les abécédaires français illustrés au XIX^e siècle*, Paris, Promodis, 1984.
- Le Play F., Cheysson E., Bayard et Butel F., *Les Melouga. Une famille pyrénéenne au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1994.
- Levy-Vroelant C., « La famille et la ville au XIX^e siècle », thèse de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1988.
- Roche D., *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménetra, compagnon-vitrier au XVIII^e siècle*, Paris, Montalba, 1982.
- Sanciaud A., *Images de l'enfance. La représentation de l'enfant dans l'estampe française au XVIII^e siècle*, in *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1996*, Paris, Ecole des Chartes, 1996.
- Sirinelli J.-F. (dir.), *Histoire des droites en France*, tome III, Paris, Gallimard, 1992.
- Troyansky D., *Miroirs de la vieillesse... en France au siècle des Lumières*, Paris, Eshel, 1992.